

Vous êtes enseignant

Nous vous conseillons de télécharger d'abord les plaquettes « *Archives au service de la recherche* » et « *Archives de l'Essonne, la mémoire vive du territoire* » (voir rubrique « *Présentation* »).

Votre objectif :

Venir avec votre classe

Les professeurs du service éducatif vous accueillent sur rendez-vous, du primaire à l'enseignement supérieur, pour des visites et des ateliers. Les classes de maternelles sont accueillies sous certaines conditions.

Les animations sont gratuites. Le centre Mione héberge les groupes en court séjour sur le domaine départemental.

Connaître les sources disponibles sur votre commune ou établissement

La base de données consultable en salle de lecture vous permet d'interroger l'ensemble des fonds d'archives et de bibliothèque par mot clé.

Obtenir une aide à la recherche

Le personnel des Archives vous oriente en salle de lecture, pour vos recherches historiques.

La directrice des Archives ou le chef du service des fonds et de la recherche reçoivent sur rendez-vous ou répondent aux courriels pour toute question relative à des idées de sujets de mémoire, des demandes de stages et de visites, ou des travaux de groupe menés par des étudiants.

Emprunter une exposition, ou des documents originaux

Les documents originaux sont empruntables sous certaines conditions de sécurité et selon l'état des documents. Vous devez vous adresser au chef du service des fonds et de la recherche.

L'ensemble des expositions itinérantes est géré par la bibliothèque départementale de prêt à laquelle vous devez vous adresser directement.

Recevoir les publications

et les invitations des Archives

Il suffit d'en faire la demande par correspondance, courriel ou téléphone.

Devenir partenaire des Archives

Les Archives de l'Essonne soutiennent certains projets culturels (édition, collecte d'archives, exposition, conférences...).

Vous avez un projet ? Contactez la directrice des Archives.

Partager votre savoir

Vous maîtrisez un ou des sujets à caractère historique et vous avez une grande habitude de la parole en public ?

Vous pouvez devenir conférencier pour les Archives, en envoyant votre lettre de motivation, cv et projet à la directrice des Archives.

Offrir ou vendre vos publications aux Archives

Si vos travaux concernent directement ou indirectement l'Essonne ou l'histoire et les sciences auxiliaires en général, vous pouvez les mettre à disposition du public en les déposant aux Archives de l'Essonne. Une convention de dépôt ou de don permet d'en préciser les modalités de consultation.

Les Archives peuvent également s'abonner à votre revue.

Déposer vos archives

Seules les archives concernant l'Essonne et présentant un intérêt fort pour la recherche historique sont susceptibles d'être acceptées, après avis du chef du service des fonds et de la recherche.

Direction des archives et du patrimoine mobilier de
l'Essonne
Domaine départemental
Rue du Commandant Maurice Arnoux
91730 CHAMARANDE

Téléphone 01 69 27 14 14
Télécopie 01 60 82 32 12
Courriel archi91@cg91.fr

Hier, aujourd'hui, demain
les Archives de l'Essonne